

Législature 2020-2025

Délibération N° 900

Séance du Conseil municipal du **13 avril 2021**

**PROPOSITION DU CONSEIL ADMINISTRATIF RELATIVE A L'APPROBATION D'UN CREDIT
D'ENGAGEMENT COMPLEMENTAIRE DE CHF 4'488.05 POUR L'AMENAGEMENT DE SURFACE
DE DEUX CHEMINEMENTS SUPPLEMENTAIRES – AXE-VERT**

Vu le crédit d'engagement de CHF 53'000.- voté par le conseil municipal le 13 mars 2018, approuvé le 14 mai 2018 par le Conseil d'Etat, pour CHF 53'000.-,

Vu le décompte final s'élevant à CHF 57'588.05,

Vu l'exposé des motifs du Conseil administratif,

Sur proposition du Conseil administratif

Le Conseil municipal

DECIDE

à la majorité simple

Par 19 oui, 0 non et 0 abstention sur 19 CM présents

1. D'ouvrir un crédit d'engagement complémentaire de CHF 4'488.05 pour couvrir ce dépassement.
2. D'amortir cette dépense selon les modalités définies pour le crédit d'engagement voté le 13 mars 2018, soit au moyen des annuités qui figureront dans le budget de fonctionnement sous le no 6150.760.33001.000 "Amortissement des investissements" jusqu'en 2027.



Le Président : Martin BARCELLINI



Le Secrétaire : Félicien MAZZOLA